

**Moncontour**



**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2017**

Le vingt-et-un septembre deux mil dix-sept, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de Moncontour sous la présidence de M. André FOURCHON, Maire.

**Étaient présents** : FOURCHON André, PELLAN Olivier, SÉLÉBARD Bertrand, ROUAULT Frédéric, RONDEL Marc, GLATRE Alain, MAHÉ Myriam, IMBERT Sophie, MORIN Fabrice, DEFAINS Jérémy, BALLAY Romain.

**Absents excusés** : SOULABAILLE Jérôme a donné procuration à MAHÉ Myriam  
CLÉMENT Jacques a donné procuration à GLATRE Alain  
PINARD Chrystelle a donné procuration à RONDEL Marc  
SAUVÉ Marlène a donné procuration à IMBERT Sophie

**Secrétaire de séance** : MAHÉ Myriam

---

Remarque :

M. Alain Glâtre apporte une précision suite à l'article paru dans le bulletin municipal de septembre. L'augmentation du taux d'imposition de 5 % n'entraîne pas une augmentation des impôts locaux de 1 % mais une augmentation de la part communale de 5 %. Monsieur le Maire décide d'apporter des précisions lors d'un prochain conseil municipal.

**MARCHÉS PASSÉS DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION**

Monsieur le Maire porte à connaissance les marchés signés dans le cadre de la délégation :

**Budget Commune :**

Objet	Entreprise	Montant TTC
Matériel informatique Mairie (ordi DGS) + portables école et résidence	Misco	1 397,90
Structures panneaux pour grandes manifestations	Varoform	1 483,55
Matériel cantine : conteneur chauffant, vestiaires	Label Table	2 877,00

**BILAN DE LA SAISON ESTIVALE**

Bertrand Sélébard, adjoint, donne le compte-rendu de la saison estivale.

Le bilan est très positif et l'effet de l'émission « Village Préféré des Français » a été un véritable coup de projecteur pour la Commune.

Beaucoup de touristes et visiteurs sont venus à Moncontour, la fréquentation a augmenté d'environ 50 %. L'office de tourisme enregistre une fréquentation de plus de 25 %, ce qui explique la bonne fréquentation des restaurants et du camping.

Les évènements et manifestations estivaux ont tous connu un grand succès : l'Avant-Minuit, le Jardin d'Hildegarde, le feu d'artifice, la fête médiévale et les animations à la résidence des arts, la brocante, Couleurs de Bretagne avec son concours unique en nocturne, le festival Rue Dell Arte et, même si le mauvais temps a contraint certains visiteurs, la qualité des spectacles a ravi les fidèles visiteurs. Les journées du Patrimoine comprenant la visite du clocher et l'exposition à la résidence ont également été un succès. Les Chicânes et les Sons d'Automne clôtureront cet été très animé à Moncontour.

Monsieur le Maire conclut ce bilan en souhaitant que l'impact indéniable de l'émission télévisée perdure l'année prochaine.

## **POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE**

Frédéric Rouault communique les effectifs des écoles primaires, à savoir :

**École publique La fleur des prés : 80 élèves répartis en 4 classes :**

**Directrice : M<sup>me</sup> Le Gouic**

- Maternelle : 23 élèves (professeur : Olivia Baudouard)
- ULIS : 11 élèves (professeur : Christelle Rohrbacher)
- CM1-CM2 : 24 élèves (professeur : Jessica Le Gouic)
- CM1-CM2 : 22 élèves (professeur : Sabrina Chartier)

78 enfants prennent leur repas à la cantine du groupe scolaire tous les midis.

**École privée La Providence : 60 élèves répartis en 3 classes :**

**Directrice : M<sup>me</sup> Pierré**

- Maternelle : 16 élèves (professeur : Stéphanie Pierré)
- CP-CE1 : 17 élèves (professeur : Tiphaine Yon)
- CE2-CM1-CM2 : 27 élèves (professeur : Amélie Busnel)

44 enfants prennent leur repas à la cantine satellite du CAC.

Frédéric Rouault fait ensuite le point sur le personnel communal travaillant à la garderie, à la cantine, à la surveillance de cour et aux TAP.

Mélanie Français a pris ses fonctions d'ATSEM en classe de maternelle.

Garderie : Fabienne Grouazel et Carine Le Doussal le matin.

Le soir : Violette Penven, Elisabeth Doré, Carine Le Doussal et Fabienne Grouazel.

Concernant la cantine : 1<sup>er</sup> service effectué par Emmanuel Florquin, Violette Penven, Carine Le Doussal et Mélanie Français. Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> services sont assurés par Emmanuel Florquin et Carine Le Doussal.

Dans la cour, la surveillance est effectuée par Fabienne Grouazel, Elisabeth Doré et Rachel Boishardy.

Les TAP ont lieu de 13 h 30 à 14 h 15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les maternelles et sont assurés par Violette Penven et Mélanie Français.

Pour les grands, ils ont lieu les mardi, jeudi et vendredi de 15 h 15 à 16 h 15 et sont assurés par Violette Penven, Carine Le Doussal, Fabienne Grouazel, Elisabeth Doré et Marie-Lise Gallais.

Pour la cantine satellite du CAC, le service est effectué par Nadia Guégan, Marie-Lise Gallais et Nicole Valo.

Alain Glâtre et Myriam Mahé demandent où en est la réflexion sur les temps d'activité périscolaires (TAP). Monsieur le Maire et Frédéric Rouault répondent que ce dossier est en cours, une commission sera réunie 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre afin de travailler sur ce sujet. En tout état de cause, une décision sera prise avant la fin de l'année en tenant compte du personnel communal concerné et des décisions des communes membres de Lamballe Terre & Mer.

## **VALIDATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES**

Ce point est reporté au prochain conseil car tous les éléments n'ont pas été reçus de la part de Lamballe Terre & Mer.

## **2017-07-01 – RECONSTRUCTION MUR DU CIMETIÈRE : CHOIX DU MAÎTRE D'OEUVRE**

Monsieur le Maire rappelle que, comme annoncé lors du précédent conseil, une consultation de bureaux d'étude a eu lieu sur le projet de reconstruction du mur du cimetière.

En effet, une première consultation a eu lieu en mai mais aucun bureau d'étude n'a répondu. Une deuxième consultation de trois bureaux d'étude a eu lieu en direct et deux (CETIA Ingénierie et Garçonnet Architectes) ont déposé une offre. Ces offres ont été analysées par l'ADAC.

Après présentation des analyses, Il est proposé de retenir l'offre la mieux disante de CETIA Ingénierie pour un montant de 13 000 € HT soit 15 600 € TTC, sur proposition de l'ADAC.

Fabrice Morin demande pourquoi ces offres n'ont pas été analysées en Commission d'Appel d'Offres. Monsieur le Maire explique que cette consultation a eue lieu en direct suite au premier appel qui était resté sans réponse. La CAO n'est donc pas obligatoire, d'autant plus que le marché est inférieur à 15 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention, décide de retenir le bureau d'études CETIA Ingénierie pour la mission de maîtrise d'œuvre de reconstruction du mur du cimetière et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant au marché.

La consultation des entreprises aura lieu en fin d'année pour un début de chantier au printemps 2018.

## **2017-07-02 – TRAVAUX AGENCE POSTALE COMMUNALE : CHOIX DES ENTREPRISES**

Olivier Pellan fait part au Conseil Municipal que les consultations ont été réalisées pour les travaux de l'agence postale.

Les devis ont été étudiés et validés par la commission travaux.

Sur proposition de la commission, il est proposé de retenir les entreprises suivantes, mieux-disantes :

Lot peinture : Rénov Décor Trédaniel pour un montant de 2 031,84 € TTC.

Lot électricité : Amice Trédaniel pour un montant de 2 253,88 € TTC.

Lot démolition/agencement : Darcel Quessoy pour un montant de 9 313,08 € TTC.

Lot revêtements de sols : Le Borgne Quessoy pour un montant de 2 421,01 € TTC.

Soit un total de 16 019,81 € TTC.

La Poste subventionne ces travaux à hauteur de 50 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir les entreprises ci-dessus pour effectuer les travaux de l'agence postale communale et autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant au marché.

## **2017-07-03 – SITUATION FINANCIÈRE AU 4 SEPTEMBRE 2017**

Monsieur le Maire présente la situation financière arrêtée au 4 septembre, ce qui représente 67 % de consommation du budget voté en début d'année.

### **Dépenses de fonctionnement**

<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>%</b>
11 : charges de gestion courante	244 000,00	162 387,43	67
12 : charges de personnel	466 000,00	294 896,59	63
20 : dépenses imprévues	20 000,00	0,00	0
042 : opérations d'ordre	8 000,00	7 466,00	93
65 : autres charges de gestion courante	100 000,00	66 944,11	67
66 : charges financières	28 000,00	22 598,19	81
67 : charges exceptionnelles	1 000,00	18,59	2
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT : 554 310,91 € (56 %)</b>			

### **Recettes de fonctionnement**

<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>%</b>
002 : excédent de fonctionnement	115 779,02	115 779,02	100
013 : atténuation de charges	36 000,00	918,98	3
042 : opérations d'ordre	10 000,00	0	0
70 : produits de gestion courante	75 200,00	43 077,04	57
73 : impôts et taxes	409 400,00	259 684,99	63
74 : dotations, subventions	276 000,00	219 824,11	80
75 : autres produits de gestion courante	63 000,00	38 132,42	61
76 : produits financiers	20,98	4,86	23
77 : produits exceptionnels	3 000,00	192,10	6
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT : 561 834,60 € + excédent reporté = 677 613,62 €</b>			

**En dépenses d'investissement :**

Opération	Prévu	Réalisé	%
Mise aux normes accessibilité 2016	22 000,00	0,00	0
Aménagement de la cité	19 000,00	7 699,95	40
Ecole numérique	5 300,00	5 262,53	99
Volet Perception	1 000,00	897,12	90
Signalétique	1 700,00	284,28	17
Plan cavalier	3 740,00	3 740,00	100
Paratonnerre église	600,00	574,80	96
Mur du cimetière	120 000,00	0,00	0
Aménagement entrées de ville	25 000,00	0,00	0
Modification ZPPAUP	12 000,00	5 640,00	47
Aménagement piétons collège	20 400,00	0,00	0
Matériel informatique	5 000,00	1 397,90	28
Aménagement Marches de la Poterne	1 500,00	745,18	50
Maçonnerie Résidence des arts	1 500,00	0,00	0
Matériel cantine	3 000,00	2 877,00	96
Travaux école/garderie	5 000,00	0,00	0
Travaux agence postale	10 000,00	0,00	0
Cloche église	2 500,00	0,00	0
Chauffage église	3 000,00	0,00	0
Travaux McDonald	5 000,00	0,00	0
Accessibilité (2017)	17 000,00	0,00	0
Tondeuse	1 600,00	1 599,00	100
Serveur école numérique	4 000,00	3 996,00	100
SPL Tourisme	4 000,00	4 000,00	100
Travaux en régie	10 000,00	0,00	0
Déficit d'investissement	76 514,36	76 514,36	100
16 : emprunts et dettes	66 000,00	53 990,33	82
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT = 90 547,38 € + déficit reporté = 169 218,45 €</b>			

**En recettes d'investissement :**

Opération	Prévu	Réalisé	%
	42 000,00	0	0
Restauration rue et venelles à l'ancienne	28 000,00	28 735,24	103
Ecole numérique	600,00	0,00	0
Plan cavalier	1 700,00	1 748,00	103
Travaux agence postale	5 000,00	0,00	0
10 : dotations, fonds, réserves	71 107,36	59 807,36	84
040 : opérations d'ordre	8 000,00	7 466,00	93
16 : emprunts et dettes	179 000,00	561,42	31
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT = 98 318,02 €</b>			

## **2017-07-04 – PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante au 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

- Baisse de la DHS de Nadia Guégan de 22 heures à 20 heures : ces 2 heures étaient mises à disposition de Lamballe Terre & Mer et vont être payées directement par la Communauté de Communes à compter du 1<sup>er</sup> septembre.
- Suppression du poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe d'Hervé Darcel qui a été nommé agent de maîtrise au 1<sup>er</sup> août dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces modifications.

<b>Effectif</b>	<b>Emploi permanent</b>	<b>Grade</b>	<b>DHS au 01.09.2017</b>
1	Secrétariat général	Attaché territorial	35/35
1	Agent administratif polyvalent	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	29,5/35
1	Responsable des services techniques	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35/35
1	Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	35/35
1	Agent technique polyvalent	Adjoint technique	35/35
1	Agent technique des espaces verts	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	35/35
1	Responsable de la cuisine centrale	Agent de maîtrise	35/35
1	Agent polyvalent de restauration	Adjoint technique	25,5/35
1	Service repas cantine	Adjoint technique	4,75/35
1	Service repas cantine	Adjoint technique	5/35
1	Service repas cantine + entretien CAC	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	20/35
1	Responsable de la garderie	Adjoint technique	35/35
1	Agent périscolaire	Adjoint technique	29/35
1	ATSEM	Adjoint technique	30/35
1	Agent culturel (résidence des arts et bibliothèque) et agent postal communal	Adjoint du patrimoine	28/35

## **2017-07-05 – REMBOURSEMENT DE FACTURE**

Le Conseil Municipal autorise le remboursement à Madame Valérie Pécheux d'une facture qu'elle avait payé personnellement. Il s'agit de fournitures pour la bibliothèque d'un montant de 39,50 €.

## **VENTE DE LA MAISON RUE DU CHAMP A L'AVOIR**

L'offre qui avait été reçue par Maître Le Levier a finalement été retirée par l'acheteur potentiel.

Le Conseil donne son accord pour faire revenir le Service des Domaines pour ré-estimer le prix du bien à la baisse.

## **2017-07-06 – SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES**

Le Conseil Municipal octroie une subvention de 25 € pour les enfants de l'école de la Providence qui ont participé au voyage à Branféré :

- CHERDEL Manon
- DEFAINS Nathan
- ROUAULT Céleste
- ROUAULT Gaspard
- SAGORY Maëline

## **2017-07-07 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SECOURS POPULAIRE**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 100 € au Secours Populaire suite à l'ouragan Irma aux Antilles.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **1. Cambriolage au local de la Grille**

Olivier Pellan informe les conseillers municipaux du vol des illuminations de Noël qui a eu lieu au local de la Grille.

### **2. Site internet de la Commune**

Un site internet est en cours d'élaboration. Il sera présenté à la commission compétente d'ici la fin de l'année pour une mise en ligne au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **3. Dates à retenir**

- Prochain Conseil Municipal le 12 octobre 2017
- Vernissage de l'expo photos « Regards de femme » à la résidence le 6 octobre à 18h00.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.*